



MA CHÂLONS EN CHAMPAGNE

La «planquée» de la république

Alors que la fonction publique et ses agents sont cloués au pilori, à longueur de journée, par l'opinion publique et les médias, notre établissement peut être fier d'alimenter ces dénigrement grâce à une de ses personnels.

En effet, depuis des mois maintenant, une agente du corps de commandement, incapable par ses inaptitudes, voire incompétences, d'exercer le métier et d'occuper le poste pour lequel elle était affectée et payée, se voit, grâce à la mansuétude et la bienveillance de notre administration, laissée à domicile, « les pieds sur le canapé », pendant que ses collègues, déjà ensevelis sous une rude besogne et un cumul de poste, par un maque cruel d'officier, effectuent sa quotité de travail.

Sans scrupule, cette « cheffette », qui pensait imposer sa patte à un établissement qui n'a pas attendu sa naissance pour « bien fonctionner », après avoir, comme il semblerait à de nombreuses reprises dans de nombreux autres établissements, interprété un remake parfait du « harceleur-harcelé », s'est vu créer un poste tous frais payés, dans un domicile de fonction, pour justifier d'un salaire et d'avantages qui ne correspondent en rien à ses attributions d'affectation.

De même, alors que, lors de ces « petits arrangements » entre amis, une demande de mutation devait obligatoirement être effectuée, par cette interprète, dès la CAP suivante, Il n'en fut rien. Faisant fi de sa parole, pourtant écrite, cette impétueuse cabotine, semble avoir décidé de profiter encore quelques temps de cette « glandouille »... Qu'importe que ses collègues s'enfoncent dans le marasme, elle semble bien vouloir abuser de cette situation sans vergogne et ne donne pas l'air de vouloir laisser filer la bonne aubaine.

Madame la directrice, il est temps de mettre fin à cette infamie, vis-à-vis de ceux qui restent, contre vents et marées, assumant pleinement fonction et grade, mais qui se retrouvent accablés par des petits accommodements non respectés par une des parties.

Monsieur le directeur interregional, il est grand temps de nous défaire de ce « placard doré » en sortant ce personnel de l'effectif de l'établissement et en octroyant ses prérogatives à qui exerce réellement ses missions au quotidien.

Le bureau local attend que soient prises des mesures fortes qui permettront, à ceux qui « se tuent à la tâche » tous les jours un peu plus, pour faire fonctionner au mieux notre établissement, un geste de considération, en réglant cette abération et en affectant un officier avéré sur notre structure.

SLP, **FO Justice** Châlons en champagne

le 01 décembre 2023

Chirac

